

L'Edito de Madame Le Maire



Chères Woignarusiennes, Chers Woignarusiens,

Bonne et heureuse année 2024 !

C'est par l'intermédiaire de ce bulletin que j'ai le plaisir de vous présenter ou rappeler le contenu de mon intervention lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, ce dimanche 14 janvier.

À titre personnel et au nom de la municipalité, je tiens à vous renouveler nos vœux les plus sincères de bonne et heureuse année 2024 : que la nouvelle année vous permette de réaliser vos projets personnels et professionnels, qu'elle vous apporte joie, bonheur et préserve votre santé.

J'exprime ici une pensée toute particulière de réconfort à tous ceux qui souffrent par la maladie ou la perte d'un être cher ; à ceux placés dans la précarité.

Sur un ton plus léger, comme vous le savez, le recensement de la population a commencé ce 18 janvier 2024 et devra être terminé avant le 17 février 2024.

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres un courrier de l'INSEE vous informant du recensement de la population, après quoi, une notice internet vous a été déposée sous enveloppe par votre agent recenseur. Sur celle-ci figure un code à usage personnel et à usage unique ainsi que des identifiants spécifiques à votre logement. Pour les personnes dotées d'internet, il vous est demandé de répondre en ligne sur **LE- RECENSEMENT-ET-MOLFR** ou de scanner le QR code de cette même notice. Pour celles et ceux qui n'ont pas internet, une feuille « de logement ainsi que des bulletins individuels à remplir par chaque personne du foyer ont été déposés par l'agent recenseur.

Nous constatons qu'à ce jour, beaucoup de personnes n'ont pas encore rendu leur formulaire et il est urgent de le faire. Le délai restant est de moins de 15 jours avant la clôture de l'enquête.

Je vous invite à découvrir le calendrier des manifestations 2024 qui témoigne à nouveau de l'implication des associations communales dans l'animation du village.

Au travers de ces lignes, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants.

Madame Le Maire – Dominique MALLET – En ce 31 Janvier 2024.

Retour sur la cérémonie des vœux à la population

La cérémonie des vœux à la population a débuté par un concert de l'harmonie municipale, sous la baguette respective de Joël ROGGE et de Lionel PALANDRE.

Puis Madame Le Maire a dressé une rétrospective de l'année écoulée et la mise en perspective d'actions définies pour 2024 :

« Mesdames et Messieurs, Bonjour à toutes et à tous,

Merci d'avoir répondu présent à notre invitation, pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui permet de dresser un bilan des actions menées en 2023 et de mettre en perspective les réalisations projetées pour 2024.



Je voudrais saluer mes collègues du conseil municipal, adjoints et conseillers, et les remercier chaleureusement pour tout le travail accompli. Je rappelle la nomination de Romain LECLERCQ au poste de 1^{er} adjoint suite à la démission, au début novembre, de M. Dominique BONNEVILLE.

Je vous prie de bien vouloir excuser l'absence de notre député M. Emmanuel MAQUET, retenu par d'autres obligations et qui ne peut être présent parmi nous ce matin. Il m'a chargé de vous adresser ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous-mêmes et vos proches

Bienvenue à Mesdames et Messieurs les Maires et élus des communes voisines, pour leur présence amicale, notamment Monsieur Yannick CAUX, maire de Bourseville.

J'en viens maintenant à remercier les personnalités qui nous font l'honneur et l'amitié d'être parmi nous : Monsieur Emmanuel NOIRET - Conseiller départemental du canton de Friville-Escarbotin (qui nous rejoindra en milieu de cérémonie), Monsieur Eddie FACQUE, Président de la CCVS, Mesdames et Messieurs les présidents d'associations de WOIGNARUE.

Je salue la présence de notre chef de corps du CPI Woignarue – André DEPOILLY - et ses collègues Pompiers ainsi que les membres de l'harmonie municipale qui accompagnent cette cérémonie des vœux ;

Mesdames et Messieurs, nos agents communaux.

A toutes et tous, je présente mes meilleurs vœux de bonheur et de santé à partager avec vos et proches et vos familles ; que 2024 soit le Rendez-vous de vos espérances, attentes, de la réalisation de vos projets et de vos souhaits les plus chers.

GROSSE PENSÉE DE RECONFORT POUR TOUS CEUX QUI SOUFFRENT PAR LA MALADIE OU LA PERTE D'UN PROCHE JE NE LES OUBLIE PAS DANS MES VŒUX.

Juste quelques mots sur l'actualité dans notre pays et au-delà de nos frontières : les conflits, les guerres, la violence, l'inflation, les féminicides, le harcèlement scolaire, les menaces de mort sur les élus, les crises (économique, le réchauffement climatique), notre système de santé qui continue à se dégrader ; voilà le lot des constats et des informations que nous recevons au quotidien de la part des médias. Je souhaite sincèrement que des mesures fortes soient prises par nos dirigeants afin d'améliorer cette dramatique situation au niveau national.

Il est évident que toutes les années ne peuvent être à l'identique, certaines plus denses que d'autres en réalisations et en investissements, mais sachez que nous avons eu beaucoup de sujets à traiter, à étudier, de nombreuses réunions auxquelles assister et le temps passe vite.....

Comme l'a suggéré Molière en son temps,le chemin est parfois longdu projet à la chose

En termes de rétrospective de l'année 2023, je souhaite revenir ici sur :

. La création du Regroupement pédagogique avec la commune de Bourseville

Eléments de contexte : notre commune avait connu la fermeture une classe en 2020 ; en février 2023, le rectorat nous avait informés de la fermeture d'une autre classe.

Cette situation nous a conduit à mener une profonde réflexion pour trouver une solution la plus adéquate pour sauver notre école et assurer une qualité d'enseignement dans des classes ne comportant pas plus de deux niveaux ; et par le fait donner aux enseignantes de l'école Arc en ciel la possibilité d'accomplir leurs missions avec plus de sérénité.

La commune de Bourseville était dans la même attente. La réflexion menée avec M. CAUX – Le maire de Bourseville, les feux verts respectifs du Rectorat, des deux présidents des deux communautés de communes (CCVS/CCV) ont permis de lancer rapidement des temps d'échanges réunissant, Parents, enseignants, associations de parent d'élèves, élus des deux communes et la Région qui a la compétence Transport et qui nous apportait la gratuité pour ce service.

Tout était réuni pour un fonctionnement opérationnel du RPI à la rentrée de septembre 2023 !

Il est à souligner que les enfants scolarisés dans chaque des deux communes bénéficient outre l'enseignement, des services de restauration scolaire et de garderie. Du fait de ce rapprochement, la commune de Bourseville a ouvert aux enfants de Woignarue la possibilité de participer aux activités de leur centre de loisirs lors des vacances de février, de pâques et d'été.

A la rentrée scolaire de septembre 2023, l'effectif scolarisé au sein du RPI est de 80 élèves (36 élèves à l'école de Woignarue et 44 élèves à l'école de Bourseville).

. Parallèlement, la commune de Woignarue a réalisé certains travaux à l'école Arc-en-Ciel :

L'installation de la fibre et la démultiplication d'internet,
La pose de TBI et la dotation de 6 PC portables.
Cet investissement a bénéficié d'une subvention de l'Etat.

. La participation de la commune à la première phase de sauvegarde du cabinet médical de Friaucourt et à la création de l'association de sauvegarde

La commune a versé 3 047 € apportant son subside pour l'équilibrage des charges locatives supportées par les médecins. Allenay, Friaucourt et Ault y ont également participé. La commune d'Ault a pris le relais avec le projet de rachat du cabinet médical. Nous souhaitons bonne réussite à cette initiative et à ce rachat dont le but est d'assurer la préservation de l'accès aux soins de proximité sur notre territoire dont un nombre d'habitants de notre commune se trouve très directement concerné.

. **Le camping**

La gestion du camping municipal a été confiée pour la saison 2023, à la société ONLY-CAMP, par le biais d'une convention temporaire (AOT). Beaucoup d'interrogations subsistent encore pour une continuité, sachant qu'il n'est pas possible de s'engager sur le long terme ; que des investissements importants qu'auraient pu prévoir cette société ne pourront se réaliser : **nous sommes revenus à la situation de départ un choix s'impose de nouveau à nous.**

. **Au cimetière** : la mise à disposition d'un 2^{ème} colombarium disposant de 9 cases, la reprise de concessions et la réfection de caveaux, sans oublier la pose de deux cavurnes.

. **À La mairie** : Agrandissement et aménagement du local Archives

. **À La salle des fêtes** :

L'installation d'un défibrillateur

Rafraîchissement des peintures des toilettes : travaux réalisés par ADI Somme

Travaux d'étanchéité sur une partie de la toiture au-dessus de la cuisine

. **Au plateau sportif** : le remplacement du grillage de pourtour

. **Au Puits communal – rue Barre DUQUESNE** : Mise en place d'une barrière de sécurisation

. **Réfection de chemins dans le marais** : A cet effet, la commune remercie vivement les agriculteurs de Woignarue et de Brutelles pour avoir assuré la prise en charge financière et le rechargement en cailloux – apport de 300 tonnes - dans les chemins dits « du château d'eau » et de « Vaudricourt »

. **Sur le volet communication**

2023 a vu la création d'un site internet communal venu renforcer le bulletin municipal, la page Facebook.

La commune de Woignarue tient à faire l'écho de plusieurs évènements organisés en 2023, pour ne citer que :

. **Le congrès UNC d'arrondissement d'Abbeville, le 10 septembre –**

. **Les journées européennes du patrimoine des 15 – 16 – 17 septembre**, avec la mise à l'honneur :

- d'une figure locale : Charles LECAT

- les jeux picards

- de la langue picarde

- de l'église Sainte Marie-Madeleine et de l'Abbé Holleville

Nos sincères remerciements à Jean-Mary THOMAS, Gérard MAISON, Alain LEJEUNE et pour leur grande implication.

Et MERCI encore à tous les participants.

. **La conférence de l'association « de la Somme à Bellefontaine » lors de la cérémonie commémorative du 11 Novembre**

. **L'exposition Eaux-Rizons 2100**

. à la mi-décembre, **le lancement des illuminations de Noël** mêlant aubade musicale et venue du Père Noël.

La municipalité remercie vivement toutes les associations qui concoctent chaque année un programme riche et varié en manifestations en tous genres : repas-soirées, concours, lotos, brocantes, concerts, marché artisanal, bourses aux jouets, ball-traps, tournois ; et qui font ainsi vivre le lien social. Soyez assurés de notre soutien.

Nous souhaitons à la dernière-née : l'association **Onival-Longe-côte** un excellent lancement et une belle prospérité.

➤ **Le recensement 2024**

La commune est concernée par le recensement de la population qui débutera ce 18 janvier.

➤ **En termes de travaux**

Un dossier de demande de subvention a été adressé au conseil départemental en cette toute fin décembre. Sur la base du diagnostic énergétique réalisé en 2022 dans certains bâtiments, le dossier cible :

. **La mairie** : Au niveau des toitures : les façades avant et arrière + celle au-dessus de la salle du Conseil qui présente des fuites !

. **L'école** : Le remplacement de huisseries (blocs portes à l'entrée)

. **Au stade** : Le remplacement de huisseries : blocs portes, châssis, 1 fenêtre

. **A la salle des fêtes, où nous nous trouvons** :

. Le remplacement du lave-vaisselle (devenu à bout de souffle)

. Le remplacement du bloc-porte d'entrée

. **Au bâtiment la taverne de chés troes piots coechons**

. Le passage d'hydrofuge sur les 4 façades en briques du bâtiment

Figureront également dans le budget prévisionnel 2024 :

➤ Le remplacement du tracteur tondeuse

➤ Des travaux de voirie : aménagement de bateaux pavés, de caniveaux, de réfection de chaussées à Hautebut.

Nous pouvons indiquer que le budget global Investissements 2024 sera de l'ordre de 200 000 €. La recherche de co-financements est en cours.

Un autre gros dossier à l'agenda : la rénovation et/ou l'agrandissement de cette même salle Charles Lecat.

Une étude menée par un cabinet d'architectes sur la base de l'agrandissement, du déplacement des sanitaires, de l'agrandissement de la cuisine, une réfection « du sol aux plafonds » laisse entrevoir un coût qu'il convient de considérer avec grande justesse et précaution au regard des ressources financières de la commune.

Nous allons devoir repenser ce projet en limitant le périmètre des travaux (ceux pouvant être faits en régie avec le concours de l'ADI) et le coût supportable.

Sur le PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI-H), les travaux se poursuivent entre la CCVS et un cabinet d'études.

Nous voici arrivés au stade dit du Règlement écrit qui comprend les zones principales concernées par l'habitat : une version sera disponible prochainement.

Concernant l'aire de grand passage des gens du voyage, les services de l'Etat

Nous savons que les services de l'Etat ont porté leur choix sur une parcelle de 4 ha située sur la zone artisanale de St Quentin-La-Motte. Ce choix rencontre aujourd'hui de fortes oppositions de la part de représentants et d'élus locaux Affaire à suivre.

Je voudrais remercier le vœu de soutien unanime, exprimé à notre commune, par les communes membres du SMBS-GLP et le Président, lorsque nous manifestions notre opposition à cette installation sur notre territoire.

La gestion des bio-déchets

L'information a été donnée aux administrés de la possibilité de se doter auprès de la CCVS d'un composteur individuel au prix aidé de 25 €, afin de satisfaire les prescriptions du tri obligatoire depuis ce 1^{er} janvier. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés au fil de l'eau.

LES SERVICES COMMUNAUX

Je ne pourrai terminer mon discours sans vous parler de nos employés communaux, pleinement investis dans leurs différentes missions.

Merci à Marie-Paule, Marina et Sophie qui, du fait du RPI, ont dû faire face à une nouvelle organisation de leur travail quotidien et toujours dans un souci de bien-être des enfants.

Merci également à Stéphanie, notre secrétaire pour la gestion de la comptabilité communale et des finances dont elle s'acquitte avec compétences, rigueur et sérieux.

Merci à André, Nicolas, Laurent et Clément dédiés aux travaux d'entretien et de maintenance des locaux, des espaces verts,

Merci à Laurent pour l'urbanisme, l'état civil et l'accueil du public.

Nous essayons le plus possible d'être à leur écoute et de répondre du mieux que nous pouvons à leurs attentes et ils le savent, ma porte leur est toujours ouverte.

Merci à notre Harmonie municipale qui répond avec entrain à nos multiples sollicitations !

Merci à notre Corps de sapeurs-pompiers à son chef de corps et à ses membres, pour leur dévouement au service des autres et leur présence lors des cérémonies de la commune.

MERCI également aux différents membres d'ADI SOMME - association pour l'insertion par le travail - et à leur chef d'équipe Nicolas BRUVIER, qui nous sont d'une grande aide dans la réalisation de différents travaux, durant leurs 10 semaines de présence dans notre commune par an.

Notre municipalité est très heureuse d'avoir divers commerces, entreprises et artisans sur son territoire. Nous leur souhaitons une belle prospérité et nous les assurons de notre soutien.

Nous continuerons bien évidemment à gérer notre commune avec la plus grande maîtrise financière, totalement dépendante des dotations de l'Etat et de la hausse des tarifs de l'énergie. Vous avez pu observer que les taux d'imposition communaux n'ont pas subi d'augmentation depuis ce début de mandat, à l'exception d'une hausse de 5 % à destination des résidences secondaires.

Je vais maintenant demander à Monsieur Joel ROGGE de bien vouloir s'approcher du pupitre ainsi qu'à Madame Corinne DAMIS – Adjointe et Présidente de l'harmonie municipale.

La médaille de la commune a été remise à M. Joel ROGGE, chef de musique depuis 50 ans.

Monsieur Lionel PALANDRE qui dirigeait conjointement l'harmonie avec M. ROGGE va lui succéder à part entière.



Puis les 17 diplômés de 2023 ont reçu les applaudissements de la salle :

DEBURE Rayan : Brevet des collèges mention bien
MARIE Chaï-Li : Brevet des collèges mention assez bien
CLAIRE Louis : Brevet des collèges mention bien
DUBAR Alan : Brevet des collèges mention assez bien
DUPUIS Mathis : Brevet des collèges
TERNOIS Mathéo : Brevet des collèges mention très bien

BETTEFORT Clémence : Bac général sciences économiques et sociales, sciences de la vie et de la terre, mention assez bien

FRETE-CHOQUEL Arthur : Bac général sciences économiques et sociales, histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques, mention assez bien

DESPREZ Orléane : Bac général numérique et sciences informatiques, physique-chimie

LECLERCQ Mathéo : Bac technologique sciences et technologies de l'industrie et du développement durable, enseignement spécifique "énergie et environnement"

MICHELET Margo : BTS spécialité services et prestations des secteurs sanitaire et sociale

DEVILLERS Lucine : BTS spécialité négociations et digitalisations de la relation client

GRYZ Mélanie : BTS comptabilité et gestion

LECLERCQ Aurélien : BTS agricole, option génie des équipements agricoles mention assez bien

HORNAERT Julien : Diplôme supérieur de comptabilité et gestion

DEVILLERS Flavien : Licence sciences, technologie, santé, mention sciences de la vie et de la terre, productions végétales et industries agroalimentaires, mention assez bien

GRYZ Sophie : Master sciences humaines et sociales mention métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, mention bien.



Puis les 4 nouveaux nés de l'année ont été mis à l'honneur :

LAVACRY VERSAVEL

Enzo

GOUILLARD LATRON

Léon

BECQUET Noé

LECLERCQ Charlotte



Expression de bons vœux de nouvelle année de la part d'associations

A l'aube de cette nouvelle année, l'équipe d'Onival Longe-côte vous adresse ses vœux les plus chaleureux.

Nous sommes une nouvelle association dédiée à la pratique du Longe-Côte, désireuse de contribuer au mieux-être de notre communauté.

Nous espérons collaborer avec la municipalité pour créer un impact positif et constructif.

Votre soutien serait précieux pour nos initiatives à venir.

Bien cordialement,
L'équipe d'Onival Longe-Côte



onival.longecote@gmail.com

Valérie Delenclos : 06.58.77.75.28
Sonia Painsec : 06.15.25.48.70



Meilleurs vœux de la part des membres du comité des fêtes



"Le comité des fêtes vous souhaite pour cette nouvelle année, plein de bonheur et de prospérité. Que 2024 soit synonyme de santé, de réussite dans tous vos projets et de moments précieux partagés avec vos proches.

Retrouvons nous prochainement pour partager des moments de convivialité tous ensemble : concours de manille, brocante, ...
Que cette année vous soit douce et belle !"

SYSTEME D'INFORMATION SUR LES ARMES : (SIA)

Le ministère de l'Intérieur a mis en place une démarche de déclaration des armes pour les chasseurs, tireurs sportifs et collectionneurs. Cette démarche permettra d'obtenir une traçabilité des armes détenues par les particuliers. **Chaque détenteur d'arme doit obligatoirement ouvrir un compte SIA. Initialement prévu jusqu'au 31/12/2023, la date butoir a été reculée jusqu'au 31/12/2024.**

Toujours dans un souci d'aide pour les administrés de la commune, la mairie a proposé plusieurs permanences afin d'aider les détenteurs dans cette démarche. Plus de 70 comptes et enregistrement d'armes ont été créés (A raison d'une heure par compte).

Il est toujours possible pour les personnes n'ayant pas encore effectué cette déclaration de vous rendre en mairie pour obtenir de l'aide. Pour ce faire vous devez vous munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile, permis de chasser et validation pour les chasseurs, déclaration du médecin justifiant que vous êtes aptes à la détention d'une arme pour les noms chasseurs.

Christophe DEVILLERS

A l'agenda de Février



WOIGNARUE

Samedi 03 Février
2024

CONCOURS DE MANILLE



NOMBREUX LOTS A GAGNER

INSCRIPTION A PARTIR DE 18H30

RESTAURATION SUR PLACE

Organisé par le comité des fêtes



APE
WOIGNARUE
BOURSEVILLE

KARAOKÉ PARTY!

Venez vous casser la voix et vous régaler avec nous!

SAMEDI 24 FEVRIER A 19H30

Réservation jusqu'au 19 février au
06.78.18.88.20 ou 07.77.05.09.88

 MENU ADULTE 19€ Kir Couscous ou Assiette anglaise Café gourmand	 MENU ENFANT 7€ Couscous ou Assiette anglaise Glace	 MENU BAMBIN 4€ Jambon/chips Glace
--	---	--



Les événements de l'association des parents d'élèves du RPI Woignarue Bourseville, programmés en février-mars

Samedi 17 février : Mardi Gras pour les élèves du RPI, de 14h30 à 17h, avec une maquilleuse, de la musique, diverses activités et un goûter. À la salle des fêtes de Woignarue.

Le samedi 24 février soir : soirée karaoké et repas (voir affiche ci-dessus)

Le dimanche 24 mars : rando casse-croûte

Rendez-vous à 9h - à la salle des fêtes de Woignarue

2 parcours proposés : 4 et 8 kms

Boisson chaude offerte avant le départ.

Kir offert à l'arrivée

Puis repas convivial et partagé dans l'esprit des 3P (Pain Pâté Pinard)

Tarifs BOISSONS NON COMPRISES

8 euros pour les adultes

10 euros pour les non marcheurs qui veulent manger avec nous

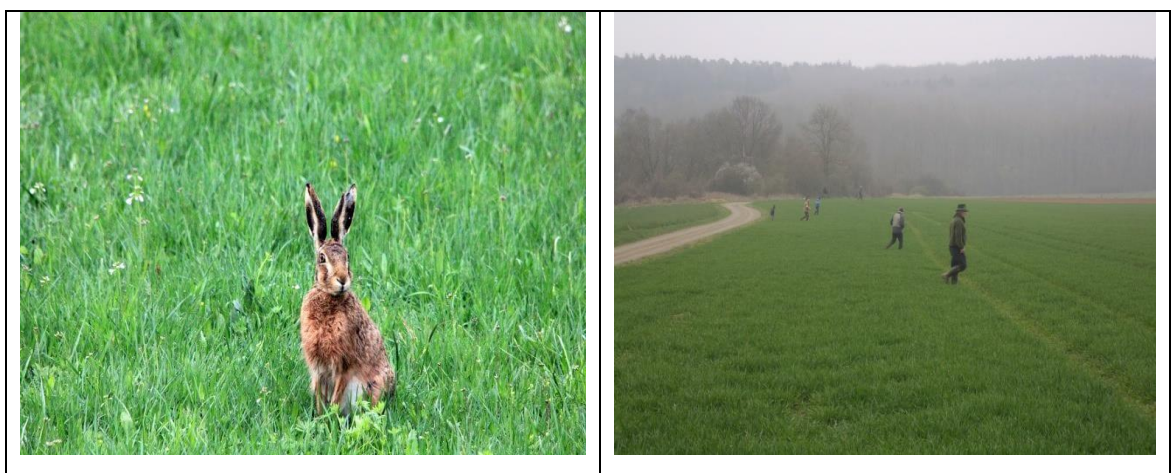
5 euros pour les enfants jusqu'à 10 ans

Gratuit pour les moins de 3 ans.

COMPTAGE DE PRINTEMPS DU GIBIER DE PLAINE :

L'Amicale des chasseurs propriétaires de WOIGNARUE, en partenariat avec la Fédération des Chasseurs, organise son comptage de printemps annuel :

Le samedi 23 mars 2024 :



Informations diverses

Communication de la communauté de Communes des Villes Sœurs du 3 janvier 2024

Nouveau lieu et horaires pour la remise de bacs roulants : facilitez-vous la gestion de vos déchets !



À partir du 1er janvier 2024, les particuliers souhaitant obtenir un bac roulant pour leurs ordures ménagères, que ce soit suite à un déménagement dans un logement non équipé, en cas de casse, ou de vol de leur bac, sont dorénavant invités à se rendre à la permanence dédiée qui se tient désormais chaque vendredi matin de 9h à 12h (hors jours fériés) au pôle technique environnement, situé au 12 rue du Long Champ, 80880 St Quentin Lamotte Croix au Bailly.

Lors d'une visite, il vous sera demandé de présenter un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois. La copie du dépôt de plainte vous sera aussi demandée en cas de vol. S'il s'agit d'un bac cassé, nous vous remercions de nous le rapporter pour qu'il soit

réparé ou remplacé. Les bacs non réparables seront ensuite recyclés.

Post Facebook :

https://www.facebook.com/cvillessoeurs/posts/745731027590224?ref=embed_post

Les déchèteries autorisent le dépôt des pneus !



Post Facebook :

Les pneus sont désormais acceptés ! Cependant, il y a quelques consignes essentielles pour assurer une gestion optimale des déchets.

Déchets Acceptés :

- Pneus de véhicules légers (VL) et motos
- Pneus Propres : Seuls les pneus non cisailés, non jantés et non souillés sont autorisés.

Remarque : en quantité Limitée : chaque foyer peut déposer un maximum de 4 pneus par an, contribuant ainsi à la gestion raisonnée des déchets.

Déchets Refusés :

Les pneus en provenance de professionnels ou d'activités commerciales ne sont pas autorisés.

État des Pneus : Les pneus souillés ou cisailés ne seront pas acceptés.

Les pneus de véhicules lourds (VL), d'engins agricoles (AG), et de machines de génie civil (GC) ne sont pas admis.

Les pneus Spéciaux comme les pneus d'ensilage et ceux provenant de dépôts sauvages ne sont pas acceptés dans les déchèteries.

https://www.facebook.com/photo.php?fbid=741224211374239&set=a.471746558322007&type=3&ref=embed_post

Calendriers de Collectes

Les calendriers de collectes ont été distribués dans toutes les boîtes aux lettres du territoire. Toutefois, en cas de malchance, si vous n'avez pas encore reçu votre exemplaire, aucune inquiétude ! Nous avons pris des mesures pour rendre l'information accessible à tous.

Vous pouvez retrouver les calendriers de collectes directement sur notre site internet.

<https://www.villes-soeurs.fr/vie-quotidienne/dechets/collecte-des-dechets/>

À l'État civil 2023

Naissances :

LAVACRY VERSAVEL Enzo	le 22 avril 2023	à Abbeville
TRANCART Emma	le 3 octobre 2023	à Abbeville
TRANCART Elena	le 3 octobre 2023	à Abbeville
LATRON GOUILLARD Léon	le 11 octobre 2023	à Abbeville
LECLERCQ Charlotte	le 22 novembre 2023	à Rang-du-Fliers

Mariages :

PION Jacky et LAFFINEUR Arlette	le 22 avril 2023	à Woignarue
MORCHAIN Jacky et DERAMBURE Natalie	le 24 juin 2023	à Woignarue
TAVERNIER Philippe et ZABOROWSKI Patricia	le 25 juillet 2023	à Woignarue
PESQUET Eric et REISS Ingrid	le 19 août 2023	à Woignarue
FRUITIER Rémi et DEPOILLY Morgane	le 9 septembre 2023	à Woignarue

Décès :

MORELLE Michelle (née Bled)	le 1 ^{er} janvier 2023	à Amiens	86 ans
AIGNERELLE Catherine (née Bourgeois)	le 2 janvier 2023	à Abbeville	56 ans
WILLEMOT Marielle (née Blondeau)	le 7 janvier 2023	à Abbeville	77 ans
METIVIER Bernard	le 28 janvier 2023	à Abbeville	91 ans
FROMENTIN Roberte (née Dheygre)	le 31 janvier 2023	à Woignarue	73 ans
DELENCLOS Brigitte (née Douay)	le 23 juillet 2023	à Abbeville	69 ans
ROBERT Arlette (née Lejeune)	le 21 août 2023	à Woignarue	89 ans
HUE Viviane (née Demanné)	le 27 août 2023	à St Valéry/S	70 ans
BOCHE Joël	le 28 août 2023	à Abbeville	67 ans
MARTIN Mireille (née Thierry)	le 2 octobre 2023	à Abbeville	86 ans
DUMESNIL Alain	le 7 décembre 2023	à Woignarue	75 ans

Le secrétariat de mairie est à votre disposition aux horaires habituels :

Téléphone : 03 22 30 74 53

Mail secrétariat : mairiewoignarue@orange.fr

	Matin	Après-midi
Lundi	Ouvert de 8h30 à 12h00	Ouvert de 14h00 à 17h00
Mardi	Ouvert de 8h30 à 12h00	Fermé
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	Fermé	Ouvert de 14h00 à 17h00
Vendredi	Ouvert de 8h30 à 12h00	Ouvert de 14h00 à 17h00

Pour suivre en parallèle l'activité communale :

Sur le site internet : <https://www.woignarue.com>

Sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/mairiewoignarue>